

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 JANVIER 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue le 31 janvier 2022, à 19 h, en visioconférence, Saint-Félix-de-Kingsey.

M. Simon Lauzière, maire suppléant, préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

M. Éric Provencher –	conseiller siège nº 1	présence en visioconférence
Mme Marie Gauvin –	conseillère siège n° 4	présence en visioconférence
M. Mario Lemire –	conseiller siège n° 5	présence en visioconférence
M. Jean-François De Plaen	- conseiller siège n° 6	présence en visioconférence

Est également présente :

Mme Mélanie Jolicoeur, adjointe trésorerie, agissant à titre de secrétaire ad hoc de la séance.

Le conseiller siège n° 2 monsieur Douglas Beard est absent.

UN AVIS DE CONVOCATION A ÉTÉ NOTIFIÉ TEL QUE REQUIS PAR LE PRÉSENT CODE.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est déclarée ouverte à 19 h, heure locale.

2. **AVIS DE CONVOCATION**

Monsieur Simon Lauzière, maire suppléant, confirme que les membres du conseil municipal ont reçu un avis de convocation 48 h avant la présente séance. Le conseil s'en déclare satisfait.

29-01-2022 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 3.

Il est proposé par monsieur Mario Lemire Appuyé par monsieur Éric Provencher

- 1. Ouverture de la séance
- Adoption de l'ordre du jour 2.
- Adoption du budget 2022 3.
- Période de questions 4.
- Clôture et levée de la séance

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

volume 25

868



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

30-01-2022 4. <u>ADOPTION DU BUDGET 2022</u>

REVENUS	
Taxes sur la valeur foncière et autre base	2 269 562,29 \$
Compensation tenant lieu de taxes	8 281,00 \$
Transferts relatifs a des ententes de partage de frais et autres	610 969,12 \$
Subventions (voirie, premiers répondants, loisirs, redevances)	
Services rendus	122 185,00 \$
Quote-part et entraide incendie, inscriptions au camp de jour	
Imposition de droits	189 500,00 \$
Droits de mutation, droits sur carrières, intérêts sur arrérages de taxes	
Amendes et pénaliés	13 800,00 \$
TOTAL DES REVENUS	3 214 297,41 \$

DEPENSES	
Administration générale	(681 497,00) \$
Sécurité publique	(497 064,00) \$
Voirie municipale	(823 330,00) \$
Hygiène du milieu	(331 272,38) \$
Santé et bien-être	(12 900,00) \$
Aménagement, urbanisme et développement	(63 460,00) \$
Promotion et développement économique	(23 763,00) \$
Loisirs et culture	(209 980,00) \$
SOUS-TOTAL SOUS-TOTAL	(2 643 266,38) \$
FRAIS DE FINANCEMENT	(174 334,97) \$
FRAIS D'INVESTISSEMENT	(396 696,06) \$
TOTAL	(3 214 297,41) \$

Il est proposé par monsieur Éric Provencher Appuyé par monsieur Mario Lemire

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

D'adopter les prévisions budgétaires 2022 telles que présentées.

Adopté

5. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

31-08-2021 6. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été étudiés et ont fait l'objet de discussions;

Il est proposé par monsieur Jean-François De Plaen Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la séance soit levée à 19 h 10

Adoptée	
M. Simon Lauzière Maire suppléant	Mélanie Jolicoeur Adjointe trésorerie